



**École Saint-Léon-de-
Westmount**
360, av. Clarke
Westmount, Qc
H3Z 2E6

Le CaméLéon

Le journal mensuel des parents qui diffuse les couleurs de l'école!

Site web de l'école : <https://st-leon-de-westmount.cssdm.gouv.qc.ca/>

Adresse courriel : stleon@cssdm.gouv.qc.ca

Avril 2024



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Congé – lundi de Pâques	2 Début des prix spéciaux printaniers à la cafétéria	3 Groupes de 3 ^e année : Ateliers sur les peuples algonquiens & iroquoiens	4 Après-midi : Sortie au théâtre – élèves de 1 ^{re} année Distribution aux élèves des lunettes spéciales pour l'éclipse du 8 avril Groupes de 3 ^e année : Ateliers sur les Incas	5 Grande fête des 100 jours - élèves de la maternelle Les groupes d'accueil 67 & 68 assistent en matinée à comédie musicale à l'école Saint-Luc
8 Journée pédagogique Éclipse solaire !	9 Fin du Ramadan Vaccination des élèves de 4 ^e année	10 Groupes de 5 ^e année : Sortie au Biodôme en matinée	11	12
15 Remise des certificats – Persévérance scolaire	16 Groupe Maternelle MA/MB/MLA/MLC & MLD Sortie en métro au spectacle musical Hansel & Gretel	17	18 Journée pédagogique	19 Journée pédagogique
22	23	24	25 Groupes de 6 ^e année : 2 jours au camp de plein air 18h30 Conseil d'établissement en TEAMS	26 Groupes de 6 ^e année : 2 jours au camp de plein air
29	30 Journée pédagogique	31		



À la une!

Mot de la direction

Chers parents,

Nous vous souhaitons un beau mois d'avril. Le printemps sera le bienvenu après un hiver qui fut quand même clément.

La 2^e étape vient également de se terminer et nous mettrons maintenant le cap sur le bilan de fin d'année et même la préparation de la prochaine année scolaire.

Merci de votre soutien qui est un élément essentiel à la réussite de votre enfant.

Éric Dion

Directeur

Line Aubin

Directrice adjointe

Informations de base

Bonjour,

Avec la fin de l'année qui approche, nous faisons appel à votre soutien dans le respect de certaines règles de notre code de vie. Merci d'avance de renforcer les bons comportements en lien avec les éléments mentionnés plus bas :

Règles 1 Rangs. Je prends mon rang calmement dès que la cloche sonne.

C'est parfois très difficile pour les enfants d'arrêter les jeux et se placer en rang pour rentrer à l'heure du dîner et récréation de l'après-midi.

Règle 3 Langage. Je m'exprime en français de façon respectueuse.

Nous entendons encore trop souvent de mauvais mots, et ce, dans plusieurs langues différentes.

Règle 4 Comportement. Je suis poli(e) dans mes gestes et mes paroles avec tout le monde. Je respecte les règles de jeu.

On assiste encore à des gestuelles agressives et parfois, des élèves plus vieux enlèvent le ballon à des plus jeunes

Règle 5 Matériel. J'ai tout mon matériel pour chaque cours et je prends soin du matériel prêté. Je laisse à la maison les objets de valeur, inutiles ou dangereux.

Il est important que tous les élèves n'apportent pas à l'école d'objets personnels, car ceux-ci créent des conflits. Nous remarquons aussi une hausse d'utilisation du téléphone cellulaire par des élèves plus vieux dans les heures de classe.

Règle 8 Environnement. Je respecte ce qui m'entoure à l'intérieur comme à l'extérieur.

Nous trouvons encore des déchets qui sont souvent laissés par terre ou dans le bac de recyclage. On fait des rappels, mais votre aide sera appréciée

Règle 10 Vêtements. Je porte des vêtements appropriés pour l'école selon les cours et les saisons.

La variation des températures nécessite que l'enfant arrive à l'école avec des vêtements appropriés et des bottes si il y a de la neige au sol. La vigilance parentale est essentielle ici.

Ponctualité – information importante

Merci de vous assurer que votre enfant arrive à l'école entre **7 h 45 et 7 h 55**. Cela permettra à tous et toutes de commencer la journée dans les meilleures conditions.

Les parents et/ou les enfants qui arrivent après 7 h 55 doivent passer par l'entrée principale située sur Clarke et signaler le retard à la réception de l'école. Il est aussi important de ne jamais laisser aller son enfant seul dans la cour après 7 h 55, car il n'y a plus de surveillance d'adultes.

Journée pédagogique du 8 avril – information

À ne pas oublier, le 8 avril est une journée pédagogique qui a récemment été ajoutée au calendrier scolaire. Merci de bien l'inscrire à votre agenda.

Journée pédagogique et éclipse solaire du 8 avril – information

Comme vous le savez, la journée pédagogique du 8 avril sera marquée par l'éclipse solaire qui aura lieu en après-midi. Depuis quelques semaines, les consignes de sécurité évoluent beaucoup et nous devons souvent nous ajuster à celles-ci. Au moment d'écrire ces lignes, je suis en mesure de vous informer des actions suivantes :

- Le jeudi 4 avril, *sauf pour les élèves inscrits au SDG à la journée pédagogique du 8 avril*, l'école distribuera à tous une paire de lunettes certifiée afin de pouvoir observer l'éclipse en toute sécurité.
- Pour les élèves inscrits au SDG le 8 avril, une paire de lunettes sera distribuée pour chacun.
- Pour la journée pédagogique, l'équipe du SDG organisera une journée avec la thématique de l'espace.
- Durant la phase de l'éclipse, le personnel évaluera la meilleure manière d'observer l'éclipse en toute sécurité et avec un encadrement serré. Nous devons dans un premier temps avoir le chiffre exact des élèves inscrits et ensuite faire des sous-groupes avec une surveillance augmentée. Comme les consignes de sécurité évoluent, les mesures finales demeurent à confirmer.
- Je me permets enfin de rappeler que les parents peuvent venir chercher leur enfant avant le début de l'éclipse (avant ou après le dîner) afin de vivre cet événement en famille. C'est votre choix.

Plan de rattrapage scolaire – information

Le tutorat se poursuit avec les élèves identifiés et nous commencerons le 8 avril un 2^e bloc d'intervention avec les élèves identifiés. Il est possible que pour certains élèves, le tutorat se poursuive et pour d'autres qu'il se termine si les objectifs sont atteints.

Vous déménagez ? – action importante

En nous avisant que vous déménagez prochainement, cela nous permet de :

- Mieux planifier le nombre d'enseignants pour la prochaine rentrée.
- Vous aidez à inscrire votre enfant à une autre école du CSSDM, s'il y a lieu.
- Parfois, changer de rue, c'est changer d'école! Si vous voulez que votre enfant continue de fréquenter son école, pensez à :
- Demander à son école actuelle quelles sont les limites territoriales.
- Vérifier que votre nouvelle résidence est toujours dans le territoire de l'école actuelle.
- Confirmer que votre nouvelle adresse est toujours dans le territoire du CSSDM.

Pour signaler votre déménagement, avisez le secrétariat de l'école actuelle de votre enfant par téléphone, en personne ou par courriel : stleon@cssdm.gouv.qc.ca

Message de la bibliothèque de l'école – Don de livres - action

Saviez-vous que la bibliothèque de l'école accepte les dons de livres ? Cela peut être des romans, des BD, des albums documentaires sur différentes thématiques (sciences, animaux, sport, loisirs, ...) ou des magazines (comme J'aime Lire, Wapiti, etc.). Ils doivent être en très bon état, récents, et adaptés à des lecteurs de primaire.

Tout le mois d'avril, si vous avez des livres à donner, n'hésitez pas à les apporter à l'école. Merci

Valeurs mensuelles qui seront encouragées par la remise d'un certificat – **information**

COMPÉTENCES/VALEURS	Valeur travaillée durant le mois
Respect de la Terre	Avril
Saines habitudes de vie	Mai

Des prix spéciaux à la cafétéria – **information**

 **PROMOTION PRINTANIÈRE** 
À LA CAFÉTÉRIA !

Prix élèves à partir du 2 avril 2024

Mets principal	2,70\$	2,00\$
Sandwich tranché	2,70\$	2,00\$
Sandwich croûté	3,25\$	2,75\$
Muffin	1,10\$	0,55\$
Biscuit à l'avoine	1,10\$	0,55\$
Barre énergie	1,10\$	1,00\$
Pain aux fruits	1,10\$	1,00\$
Fruits en conserve	1,10\$	1,00\$
Dessert au lait	1,30\$	1,00\$
Dessert du chef	1,30\$	1,00\$
Yogourt à boire	1,10\$	1,00\$
Yogourt en tube	1,30\$	1,00\$
Yogourt 100g	1,30\$	1,00\$

 Fruit frais gratuit à l'achat d'un repas, d'un sandwich ou d'une salade-repas.

 Fruit frais gratuit à l'achat d'un item à la collation.

Secteur des services alimentaires

Fin du service des repas chauds – **information**

À noter que le vendredi 14 juin sera la dernière journée pour le service des repas chauds à la cafétéria. Il sera important de prévoir un lunch durant la dernière semaine de classe.

Conseil d'établissement 2023-2024 – **information**

La prochaine réunion TEAMS est prévue pour le jeudi 25 avril 2024 à 18 h 30.

Les rencontres se font via l'application TEAMS. Si vous désirez y assister, il est important de le faire savoir au moins 48 heures à l'avance par courriel à l'adresse plus bas. Une invitation personnalisée vous sera alors transmise. Si vous avez des questions, commentaires, inquiétudes ou que vous souhaitez simplement partager des idées qui concernent le CÉ, n'hésitez pas à communiquer avec votre présidente par courriel via l'adresse suivante : stleon.ce@csgm.qc.ca Mme Delphine Léouffre se fera un plaisir de vous répondre dans les meilleurs délais et, le cas échéant, ajoutera vos questions ou commentaires lors de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

Mois	Avril	Mai	Juin
Date	25	23	13

La dictée commanditée de la Fondation Saint-Léon – action

Chers parents,

La traditionnelle « Dictée commanditée » aura lieu dans la semaine du 8 avril, et ce, dans chaque classe. Celle-ci a pour but d'encourager les enfants à rédiger une dictée tout en levant des fonds pour chaque mot correctement écrit.

Les élèves recevront le « contrat de la Dictée Commanditée » en forme papier dans leur agenda dans la semaine du 25 mars afin de solliciter leur entourage immédiat (parents, grands-parents, amis de la famille). La totalité des sommes amassées sera remise à la fondation de l'école afin de financer plusieurs projets d'école.

Chaque élève doit rapporter le contrat complété à son enseignant le ou avant le 5 avril.

La dictée commanditée demeure une des levées de fonds majeures annuellement, ainsi la Fondation encourage tous les élèves d'y participer et leur souhaite bonne chance!

Merci pour votre support indéfectible!

La Fondation St-Léon



Service de garde St-Léon

Courriel du service de garde : stleon.sdgs@csgdm.qc.ca

Pour avoir des informations sur les activités de vos enfants, veuillez consulter le Padlet à cette adresse : <https://padlet.com/barbuc/Bookmark>

La période des inscriptions au service de garde et au service de dîner pour 2024-2025 est du 13 au 30 mars via le « Portail Mosaik ».

Voici le lien pour y accéder : <https://www.csgdm.gouv.qc.ca/boite-outils/mozaik-portail/>

(cliquer sur le lien ou copier-coller sur votre moteur de recherche)

Un courriel de rappel d'inscription a été envoyé le 19 mars pour les parents qui n'ont pas encore inscrit leurs enfants.

Pour bien prévoir la rentrée scolaire et avoir le personnel nécessaire pour le nombre d'élèves présents en début d'année, on aura besoin de votre collaboration (la création des postes pour le personnel du SDG de l'année prochaine sera à la fin d'avril 2023 et cela dépend du nombre d'élèves inscrits).

Journées pédagogiques du mois d'avril :

8 avril : À l'école, thématique « Espace »

18 avril : Cabane à sucre des sportifs

19 avril : Activac-Agent Secret à l'école

30 avril : Méga-Animation Dynamo (journée sportive)

Asmaa Dribki
Technicienne de SDG

Asmaa Dribki, technicienne & Corina Barbu, éducatrice principale

La galerie de photos

Nous vous souhaitons un très beau mois d'avril !

Groupe 66 de Mme Sahar Zandi accueil



Groupe 2A de Maria-Isabel Duran en action dans la salle d'entraînement



Les élèves de M. Blaha (anglais) en pleine action, activités jeux de société le midi



Les élèves d'une classe de musique (M. Patrice Côté) en pleine action

